



**Compte-rendu synthétique  
de la réunion du conseil de l'école doctorale Matisse  
du 15 octobre 2010**

Présents ou représentés : *François Bodin* (Patrick Bouthemy), Jean-Marie Bonnin, *Antoine Chambert-Loir* (Nicoletta Tchou), *M'hamed Drissi* (Bruno Arnaldi), *Jean-Émile Gombert* (Dominique Dehay), Ludovic Hoyet, Bernard Jouga, Gwénolé Lecorvé, Jean-Marie Lion, Jérôme Pagès, *Dominique Massaloux* (Jean-Marie Bonnin), *Lotfi Senhadji* (Fabrice Wendling), Daniel Thouroude, Felix Ulmer

En audioconférence : Louis Granboulan

Excusés : Christian Brosseau, Pierre Cointe, Vincent Colin, Pierre Couëdelo, Gaël Cousin, Etienne Gallet de Santerre, Jean-Marc Jézéquel, Jean-Pierre Landesman, Laurent Le Coq, Jean-Dominique Meunier, Michel Pierre

Invités : Patrick Bouthémy pour l'Inria, François Coquet pour l'Ensaï

### **Préliminaire**

On teste aujourd'hui l'audioconférence avec Louis Grandboulan. A l'avenir, nous pourrions, à la façon des comités de sélection, envisager le recours à des moyens de télécommunication (audio ou visioconférence) pour nos réunions.

### **Rappel de l'ordre du jour**

- 1 - Bilan des campagnes d'allocations ARED et MESR,
- 2 - Enquête sur Matisse auprès des doctorants,
- 3 - Règlement intérieur de l'école doctorale,
- 4 - Informations et questions diverses.

### **1 - Bilan des campagnes d'allocations ARED et MESR**

ARED. Matisse avait soumis 36 demandes. 19 ont été acceptées dont 8 qui correspondent à des cofinancement. Le bilan est donc de 15 équivalents-thèses financés par la Région Bretagne. C'est un bon cru.

Contrats doctoraux de type ordinaires/président MESR. Au niveau de Matisse, le conseil de l'école doctorale a approuvé début septembre par voie électronique la liste des bénéficiaires de ces contrats. Afin d'honorer les engagements vis-à-vis des doctorants, les établissements partenaires des écoles Matisse, Sdlm, Shos et Vas ont décidé de prendre en charge collectivement le déficit conjoncturel (86 potentiels calculés en fonction des indications du ministère en mars mais 72 accordés cet été). Signalons qu'en raison de ce déficit, il a été décidé de ne pas remplacer un désistement tardif (fin septembre).

Au cours de la discussion sur ce premier point de l'ordre du jour la question de l'attribution des missions complémentaires est posée. En particulier, la campagne d'attribution paraît souffrir d'un déficit de communication.

## **2 - Enquête sur Matisse auprès des doctorants**

L'enquête menée en juin a connu une bonne participation (plus de 50%). Il en ressort que les doctorants sont globalement assez satisfaits de l'école mais des progrès sont attendus en particulier dans le domaine de la formation complémentaire et de la communication interne. Les conseils et la direction de l'école devront tenir compte de ces indications. Les résultats de l'enquête ont été publiés sur le site de Matisse (<http://matisse.univ-rennes1.fr/fr/comptesrendus/>).

## **3 - Règlement intérieur de l'école doctorale**

Le projet de règlement intérieur qui a été envoyé aux membres du conseil le 6 octobre reprend et précise le projet de convention. Par exemple il indique les dates de mise en application de certaines nouveautés en particulier :

- comité des thèses à partir de 2011,
- nouvelles normes pour les formations et la soutenance à partir de 2012,
- nouvelles normes pour le taux d'encadrement et la codirection à partir de 2013.

Aujourd'hui, le texte fait l'objet d'un long et riche débat en particulier sur le rôle et le fonctionnement du comité des thèses ou sur les normes d'encadrement proposées qui sont jugées trop sévères par certains. Au cours de la discussion il est demandé et accepté des aménagements qui permettent de lever certaines ambiguïtés du projet initial. Laurent Le Coq qui ne pouvait être présent aujourd'hui avait transmis des observations dont le conseil a tenu compte. Finalement, à l'issue de la discussion le projet initial de règlement intérieur légèrement amendé est mis au vote et approuvé à l'unanimité moins 1 contre et 1 abstention.

Il est fait observer que pour que ce règlement devienne opérationnel et permette au comité des thèses de fonctionner il sera nécessaire de revoir le circuit de décision. Celui-ci devra débiter par un examen scientifique du dossier (inscription, réinscription et soutenance) par le comité des thèses. Il serait aussi nécessaire de systématiser la transmission électronique des documents, en particulier, celle des expertises des rapporteurs avant soutenance.

## **4 - Informations et questions diverses**

Voici la liste des informations et questions diverses qui n'ont pu qu'être partiellement abordées en séance faute d'un temps suffisant.

a/ Venue de l'AERES le 16 novembre. Le programme prévisionnel de la visite des 8 écoles doctorales bretonnes a été élaboré par l'AERES en concertation avec le CDI. Il a été communiqué au conseil de l'école avec le schéma-type du déroulé de la visite d'une école par l'agence d'évaluation.

b/ Relation avec la Région. Les collectivités locales, la Région Bretagne en particulier sont des soutiens forts de Matisse comme le montrent les 27 équivalents-thèses financées sur deux ans (2008 et 2009) et pour la Région seule, 15 en 2010. Aussi, il a semblé naturel de faire part au vice-président recherche de la Région Bretagne du bilan et du projet de Matisse.

En septembre, la Région demande au Collège Doctoral International de l'UEB de faire des propositions concernant le dispositif ARED 2011. Suite à cette demande le collège a travaillé ce dossier et Nathalie Bourgougnon a transmis à la région la position du CDI. Parallèlement, les collègues directeurs des unités de recherche associées à l'école doctorale Matisse ont été consultés. Leurs propositions que voici ont été transmises à la région en même temps que le bilan et le projet de l'école :

1 - *"Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication" devrait être renommée "Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication et Mathématiques"*

2 - *Ajouter comme priorité thématique "applications des mathématiques"*

3 - *Certains axes pourraient être un peu plus transversaux, par exemple on peut regretter que "technologie pour la santé" ne soit identifié que sous le thème "Sciences et Technologies de la Vie et de la Santé" thème bien marqué biologie mais qu'il n'apparaisse pas sous les thèmes "STIC" (nomenclature 2010) et "Sciences et Technologies Emergentes et aux Interfaces"*

c/ Elections pour pourvoir deux sièges vacants au conseil (collège doctorants). Il est actuellement procéder au renouvellement d'un siège (remplacement de Tejedine Mouelhi, docteur depuis septembre), et l'autre en décembre (démission récente de Etienne Gallet de Santerre). Ludovic Hoyet et Gwénolé Lecorvé signalent qu'ils vont passer leur thèse prochainement et par la même occasion quitter le conseil.

d/ Réunion de rentrée/assemblée des doctorant préparatoire à la visite AERES : le 19 octobre Compter comme formation la participation à la visite AERES. Les représentants doctorants proposent que ce type de participation compte comme formation générale ou professionnalisante.

e/ Rentrée des doctorants de l'UEB le 8 décembre, prix de thèse UEB

f/ Prix de thèse de la Fondation Métivier

g/ Antoine Chambert-Loir remplace Sophie Pinchinat au conseil de l'école car cette dernière, venant d'être nommée professeur, quitte le CS de Rennes 1 et par ricochet notre conseil.

h/ Nécessité de développer des compléments de formations scientifiques : Matisse soutiendra toute proposition (dans la mesure où son budget le lui permet).

i/ Implication des doctorants dans des manifestations du type Fête de la science. Les doctorants de Matisse qui participent à cette manifestation et à d'autres du même type peuvent voir leur présence à la manifestation, au choix :

1 - intégrée à leur formation complémentaire générale (1 heure de présence simple= 40 minutes de formation, 1 heure de présence consécutive à la préparation d'une présentation nouvelle= 90 minutes de formation à concurrence de 4 heures),

2 - intégrée dans le projet court CIES suivant le mode de calcul de ce dernier.

3 – intégration dans les missions « diffusion de la culture scientifique » (1 heure de présence simple= 40 minutes de TD, 1 heure de présence consécutive à la préparation d'une présentation nouvelle= 90 minutes de TD à concurrence de 4 heures)

j/ Aide à la mobilité courte Matisse. Il est signalé que la gestion de cette aide vient d'être simplifiée grâce à une intervention de Fabrice Le Gouguec (DRI Rennes 1).

k/ Sauf imprévu, le conseil de l'école doctorale se réunira en 2011 aux dates suivantes :

- vendredi 28 janvier 2011,
- vendredi 1er juillet 2011,
- vendredi 14 octobre 2011

de 14h à 15h30 dans des lieux à préciser ultérieurement.